

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Edition Hebdomadaire du Courrier de Montreal.

L. D. DUVERNAY, Editeur-Propriétaire.

Abonnement : \$1.00 par Année.

MONTREAL,

SAMEDI 27 AOUT 1881.

2 Centins le Numéro.

POLITIQUE ANTI-NATIONALE.

Le *Canadien* vient de publier un article de sa façon à propos des élections générales qui auront lieu demain en France.

Nous en détachons les quelques lignes suivantes qu'on aurait peine à croire tombées d'une plume canadienne-française :

"Nous redoutons pour notre province les relations qui s'établissent entre la France et nous, car elles peuvent nous amener une immigration turbulente, tapageuse, anticatholique, qui gâtera notre population et aura les plus funestes conséquences.

"L'acquisition dans ce pays d'intérêts considérables par les Français nous serait un embarras dans l'avenir. On les verrait susciter et fomenter la haine contre l'Angleterre, travailler à la rupture du lien colonial, etc. Nous demandons aux hommes calmes et éclairés de réfléchir sur les remarques que nous faisons aujourd'hui, et sur lesquelles nous prenons la liberté d'attirer d'une manière toute spéciale l'attention du clergé."

Ces lignes fausses, perfides et lâches visent le gouvernement provincial et surtout l'homme politique éclairé, patriotique et puissant qui est à sa tête. Elles sont inspirées au rédacteur en chef du *Canadien* par un esprit de jalousie mesquin, qui étouffe en lui tout sentiment de dignité et de décence et en fait, depuis deux ans l'adversaire constant, le pire ennemi du parti conservateur, de la nationalité canadienne-française et de la province de Québec.

Les hommes calmes, éclairés et réfléchis, auxquels le rédacteur du *Canadien* s'adresse dans le vain espoir de les gagner à sa cause, — cause qu'il a depuis longtemps compromise et perdue par ses excès de langage et ses tergiversations, — proclameront tous d'une seule voix que la province de Québec ne saurait évidemment redouter les relations d'affaires qui s'établissent entre la vieille France, qui est notre mère par le sang, et ses enfants, fidèles à sa mémoire et à son culte, bien qu'ils soient devenus et entendent rester loyaux sujets de la Couronne britannique. Ces relations d'affaires, qui sont le gage précieux et unique de notre richesse et de notre grandeur dans l'avenir, ne gâteront pas notre catholique population, mais seront pour elle un élément de force et de progrès inouïs.

On s'étonne à bon droit de l'aberration de certains hommes quand, on songe que le *Canadien* s'oublie jusqu'à dire que les prochains succès électoraux des libéraux, des radicaux, des libre-penseurs et des impies, en France, auront pour résultat d'inonder notre province, à la faveur de nos relations avec cette patrie de nos ancêtres, du flot dissolvant d'une immigration turbulente, tapageuse et anticatholique. La raison et le simple bon sens nous indiquent que c'est précisément le contraire qui devra se produire, et la préention adverse émise

par M. Tarte tendrait à prouver que le cerveau de ce triste sire n'est pas plus équilibré que les convictions dont il fait parade ne sont sincères.

Il suffit de se reporter à quelques années en arrière, et de se rendre bien compte des événements qui se sont alors produits, pour se convaincre aussitôt que le *Canadien* fait une erreur grossière quand il affirme que le triomphe de la libre-pensée, de la persécution religieuse et du gouvernement tyrannique en France aura pour résultat inévitable d'implanter au Canada un régime politique selon le cœur des révolutionnaires de tous les pays.

En 1870, un fort courant d'émigration française s'est déversé dans notre pays : c'étaient en partie les vaincus, les suppôts de la commune écrasée qui fuyaient le sol de la France pour échapper au châtement dû aux crimes atroces dont ils s'étaient rendus coupables. Depuis cette époque la colonie française du Canada s'est épurée et elle est aujourd'hui, à de rares exceptions près, composée de braves et honnêtes citoyens dont la France n'a pas à rougir, et que nous avons droit d'être fiers de compter au nombre des nôtres. Ce sont des hommes généreux, au cœur chaud, à la main loyale qu'il fait toujours bon pour un Canadien-français de presser cordialement, en pensant au pays des aïeux.

Si le *Canadien* l'ignore, il ferait bien de l'apprendre.

Ce sont donc les vaincus, les persécutés, les adversaires du gouvernement du jour qui devront laisser la France à la suite de la défaite certaine qui leur sera infligée demain, et non pas les vainqueurs trop occupés à courir à la curée ministérielle. Car enfin, il faudra bien que l'histoire se répète demain comme elle s'est répétée hier : c'est là une loi quasi fatidique qui demeure quand le monde passe.

Nous n'avons par conséquent rien à craindre de ce côté.

Le *Canadien*, poursuivant son argumentation ajoute que l'acquisition dans ce pays d'intérêts considérables par les Français nous serait un embarras dans l'avenir. On les verrait, dit-il, susciter et fomenter la haine contre l'Angleterre, travailler à la rupture du lien colonial.

Le patriotique rédacteur du confrère Québécois préférerait sans doute que ce fussent exclusivement des anglo-saxons qui acquiescent des intérêts considérables dans la province de Québec. De cette façon le lien colonial resterait intact et l'élément français déjà si sérieusement menacé dans son existence, dans sa vie nationale, aurait bientôt disparu de ce sol illustré par la valeur française et arrosé du plus pur de son sang.

Si aujourd'hui le chemin de fer du Nord, par exemple, que nous ne saurions évidemment toujours exploiter comme propriété provinciale au pré-

judice du trésor public, devenait la propriété des capitalistes anglais, nous le demandons à tout homme de bon sens, quelle triste condition serait faite à la nationalité canadienne-française ? ou retremperait-elle ses forces défaillantes, où puiserait-elle du courage, où trouverait-elle secours et assistance, de quel côté lui pourrait bien venir l'espérance qui grandit, l'émulation qui enfante les grands dévouements et opère les grandes choses, en un mot où serait pour elle le salut ?

La prise de possession pacifique de la province de Québec par le capital français ne constituerait pas un danger, mais au contraire, scellerait à jamais nos grandes destinées en dissipant pour toujours les nuages menaçants, gros d'orages et de dangers de toutes sortes, dont notre horizon politique est présentement chargé.

Une telle prise de possession serait le salut de la province de Québec auquel le *Dominion* entier est intéressé.

Et du reste, avons-nous déjà trop de capitaux dans le pays pour qu'il nous soit permis de leur fermer nos portes ? Le capital anglais à le Nord-Ouest pour champ d'action, et ce vaste champ a pour lui des attraits si irrésistibles que la province de Québec ne saurait se flatter d'avoir sa part de faveur. Recourons alors au capital français qui s'offre à nous.

Le lien colonial ? interroge M. Tarte.

Ah ! vous craignez que le capital français n'amène la rupture de ce lien précieux.

Allons donc, M. Tarte, nous sommes aussi bon et aussi loyal sujet que vous pouvez l'être, mais nous ne pouvons nous défendre de rire quand vous feignez hypocritement de craindre qu'on ne brise violemment ce lien si doux qui nous unit à la Grande Bretagne. Il faut que vous preniez vos lecteurs pour des sots, si vous vous imaginez leur faire avaler la pilule par trop grossièrement faite que vous leur servez. La province de Québec est la seule province française du *Dominion*, elle a à lutter contre une majorité anglaise puissante et compacte qui comprend la population de ses six provinces-sœurs, le Nord-Ouest, qui se peuple rapidement d'Anglais grâce aux capitaux qui y abondent et à la vigoureuse compagnie du Pacifique qui y opère, viendra bientôt décupler les forces de nos concitoyens anglo-canadiens, et vous craignez que l'affluence des capitaux et des fils de la France dans la province de Québec ne mette en danger le lien colonial ?

Il est bon de se moquer parfois des gens, mais il faut admettre que vous abusez de cette liberté dont jouit tout sujet britannique.

Après avoir débité toutes ces sottises, M. Tarte, qui est incontestablement

blement le faux pape du Canada, se paye le luxe d'attirer d'une manière toute spéciale l'attention du clergé sur les dangers imminents qui nous menacent. Le clergé, heureusement, ne se laissera pas prendre au piège. Il sait trop ce qu'il en coûte de laisser certains tartufes commercer sur la religion. Nous sommes parfaitement rassuré sur ce point ; au reste : M. Tarte a trop parlé et s'est trop démené depuis quelque temps ; la fausse défroque dont il se couvre d'habitude est percée à jour, et chacun sait aujourd'hui que le rédacteur du *Canadien* a les oreilles du roi Midas.

L'INDUSTRIE CANADIENNE.

LE VINAIGRE.

A l'extrémité Est, du maigre rectangle, que l'on est convenu d'appeler pompeusement, le champ-de-mars, on remarque un édifice dont les proportions, la colonnade et le perron semblent annoncer un monument public. Est-ce un théâtre, une église, une caserne ? Non. Ce — comment dirons nous ? — Ce bâtiment a été tout cela, aujourd'hui c'est la fabrique de vinaigre qui approvisionne une partie de la Puissance du Canada et la seule dans la Province de Québec.

Ces murs ont leur histoire ; quelques lignes l'esquisseront :

La première pierre fut posée par Lord Gosford et sitôt achevé le temple — puisqu'il était destiné au culte — fut occupé par des congrégationalistes. Quelques années plus tard les troupes anglaises s'en emparèrent et les chants sacrés furent remplacés par les propos de caserne. En 1871 M. Garth, vendit l'immeuble à Mgr. de Montréal qui, à son tour, le céda à M. John Rafter ; à la mort de ce dernier, en 1880, Mgr. Bourget, en redevint propriétaire et quelques mois après M. Michel Lefebvre en fit l'acquisition.

De 1872 à 1880 on en fit une salle de théâtre.

Depuis un an on y fait du vinaigre, excellent du reste.

Le vinaigre que les Romains nommaient *acetum* est de l'acide acétique fortement étendu d'eau. Ceux qui n'ont pas oublié entièrement leur chimie se souviennent que la formule de cet acide est C₂, H₄, O₂. Mais comme tout le monde n'a pas étudié cette science nous dirons que c'est un composé de Carbone d'Hydrogène et d'oxygène.

Ce que nous disions, samedi dernier à propos des surprises que nous ménage la chimie saute encore aux yeux dans le sujet traité aujourd'hui. Voyez plutôt :

Vinaigre C₂, H₄, O₂.

Alcool C, H₆, O.

Sucre C₁₂, H₂₂, O.

Toujours les mêmes corps, carbone

Hydrogène et Oxygène! — mais les rapports changent dans chaque combinaison.

L'acide acétique s'obtient de cette manière :

1o Quand des sucres végétaux contenant une certaine quantité de sucre sont fermentés, l'alcool produit d'abord, est le résultat de ce que l'on nomme la fermentation vineuse ; mais si le procédé est continué pendant un temps plus long, la fermentation de vineuse qu'elle était, devient acétique et l'acide est obtenu.

C'est ainsi que l'on obtient d'excellent vinaigre en laissant fermenter du cidre, de la bière, du vin, etc.

2o La carbonisation du bois en vase clos produit aussi de l'acide acétique appelé alors acide pyrolique ou vinaigre de bois. Les vapeurs obtenues étant condensées, le liquide est purifié avec de la chaux ; le pyrolique de chaux qui en résulte est mélangé avec du sulfate de soude et se transforme en acétate de soude ; cet acétate est mis en présence de l'acide sulfurique qui se combine avec la soude et laisse l'acide acétique libre. C'est le procédé le plus usité en Europe pour produire les vinaigres de commerce.

Les usages du vinaigre sont trop connus pour être notés dans cet article. Ce liquide est employé en médecine, en chimie et surtout dans la cuisine. Disons en passant que l'habitude d'en boire souvent mélangé avec du sucre et de l'eau, est très mauvaise, mais en été, le soulagement passager ressenti après l'avoir absorbé fera toujours laisser de côté les plus sages conseils.

Le vinaigre n'a pas d'histoire ; l'homme s'en est servi de tout temps ou du moins il a été connu dès la plus haute antiquité ; cependant nous trouvons dans un vieil auteur quelques renseignements assez curieux sur le sujet et qui nous prouvent que le vinaigre a eu au moyen âge une étrange importance.

A cette époque toutes ou presque toutes les sauces qui accompagnaient d'ordinaire les viandes, étaient piquantes. Le vert jus et le vinaigre en formaient les principes essentiels. Quelques unes d'entre elles devenaient même tellement indispensables en cuisine, que de nombreux industriels se mirent à les confectionner d'une manière spéciale dans leurs officines et à les crier dans les rues de Paris.

« Ces crieurs de sauces s'appelèrent « d'abord *Sauciers*, puis *Vinaigriers* « *Moutardiers*, et quand Louis XII « les réunit en corps de métier, comme « leurs attributions s'étaient considérablement accrues, ils furent qualifiés, *sauciers - moutardiers - vinaigriers, distillateurs en eau-de-vie et esprit de vin, et buffetiers.* »

Les braves chevaliers du moyen-âge dont l'existence se passait en plein air, qui guerroyaient constamment, maniant la hache d'arme, la lance et l'épée avaient un appétit formidable, insuffisant toutefois, puisqu'on les voit si amateurs de ces préparations acides destinées à aiguïser la faim et la soif.

On aromatisait le vinaigre en infusant des herbes ou des fleurs, roses, sureau, girofle, etc., mais ce ne fut cependant qu'au seizième siècle qu'on commença de l'employer à confire des légumes, herbes ou fruits : cornichons, concombres, oignons, estragon, etc., etc.

Que les temps sont changés ! Les sauces dont nos aïeux faisaient leurs délices nous paraissent atroces ; les vinaigres aromatisés nous sembleraient plus propres à la toilette qu'à la cui-

sine et Victor ne comprendrait pas un traitre mot aux ragôts du *maître queue* de Louis XII...

La maison Michel Lefebvre et Cie a été fondée en 1849 ; ce n'est toutefois qu'à partir de 1874 qu'elle a pris place parmi les grandes manufactures canadiennes ; mais si elle est née tard, elle a marché vite et aujourd'hui elle est arrivée bonne première.

En entrant dans l'immense salle qui forme l'étage principal, 75 grandes cuves ou générateurs s'offrent à la vue du visiteur, chacune de ces cuves contient de 6 à 700 gallons et c'est là que s'opèrent les transformations chimiques.

On commence par mettre dans ces cuves les premiers éléments de fermentation, qui communiqueront à leur tour leurs qualités ou plutôt leurs propriétés aux différents liquides qui seront mis en présence de cette *mère* ; on remplit la cuve de vin, de cidre ou de bière, car nous devons dire en passant que ces trois boissons seules servent à fabriquer le vinaigre de la maison Lefebvre. Des copeaux de hêtre plats ou ronds sont plongés dans les générateurs et servent à filtrer le liquide en même temps qu'ils en favorisent la fermentation. Le mycoderme acétique se forme et dès lors on n'a plus qu'à entretenir le générateur pour arriver au résultat voulu. Il faut environ un mois pour obtenir un bon vinaigre au début.

Comme vous le voyez c'est bien simple. Très simple en effet, mais il faut beaucoup de soins et d'attention. Toutes les heures il faut faire un soutirage et le faire avec exactitude. Le liquide soutiré ainsi est remis dans la cuve et repassé constamment dans le filtre de copeaux de hêtres. On ne soutire le vinaigre que quatre fois par jour, par petites quantités et toujours à intervalles égaux.

Le vinaigre ainsi formé est bon mais pour qu'il soit d'une qualité supérieure, pour qu'il puisse se débarrasser des débris minuscules qu'il tient en suspension, il a besoin de repos ; à cet effet, il est transvasé dans d'énormes réservoirs de 3000 gallons chacun, où il séjourne quinze jours environ. La manufacture possède 8 réservoirs de ce genre.

Dès lors tonneaux et dames-jeannes ou touries sont prêts à être remplis. Une tonellerie spéciale fait partie de l'établissement.

Quant aux dames-jeannes on est obligé de les faire venir d'Allemagne ; le Canada en produit bien, mais d'une qualité inférieure et plus coûteuses que celles d'Europe ? Allons, gentilshommes verriers à l'œuvre ! travaillez, cherchez, faites mieux et ne laissez pas l'argent canadien aller ainsi grossir les porte-monnaies des Teutons !

Mais le découragement nous prend quand nous voyons encore des marchands de la Province de Québec importer des vinaigres d'Allemagne ou d'Angleterre sans raison et surtout sans patriotisme. Les produits sont-ils plus fins, meilleur marché ? non non, mais... ils sont importés, ils viennent d'Europe, ils ont une saveur de l'autre monde, ils ont enfin mille qualités qu'ils ne possèdent pas en réalité.

Où fabrique, rue Gosford, 800 gallons de vinaigre par jour, on devrait en faire 2,000.

Le droit à payer au gouvernement est de 4 centins par gallon à 6 pour 100 d'acide acétique.

Pour déterminer le degré d'acidité on se sert généralement aux Etats-Unis de l'acidomètre Twitchell, c'est le plus exact et celui qui a donné

jusqu'à ce jour le plus de satisfaction. Cet acidomètre est très simple et peut être employé par tout le monde, on le comprend à première vue ; aussi, n'est-il pas employé par le gouvernement canadien. Voici le système adopté par l'exécuteur. On prend un tube gradué dans lequel on met 100 grains de vinaigre, puis 75 grains d'eau ; on colore avec une solution de *litmus*, on obtient ainsi une couleur opale. Le vinaigre ainsi coloré est transvasé dans une éprouvette dans laquelle on laisse tomber goutte à goutte une solution d'ammoniaque jusqu'à ce que la couleur opale se change en vert clair. — Le nombre de gouttes tombées pour arriver à ce résultat détermine le degré d'acidité.

Mais allez vous me dire, à quelle nuance exacte faut-il arriver ?

C'est l'œil qui décide la question.

Procède-t-on par comparaison à l'aide d'une couleur type ?

Jamais. Et si l'employé chargé de l'essai laisse tomber quelques gouttes de plus qu'il ne faut de solution d'ammoniaque ?

Tant pis ! le fabricant paiera plus de droits.

Et voilà ! c'est absurde, n'est-ce pas ?

À côté de la fabrication du vinaigre, la maison M. Lefebvre et Cie, s'occupe aussi du commerce d'alcool méthylique mélangé avec de l'alcool ordinaire. Ce mélange qui se fait dans la proportion de 12 0/0 d'alcool méthylique, est employé pour la fabrication des vernis, peintures, etc., et à raison de son mauvais goût ne peut être employé au boisson ; aussi ne paie-t-on que 25 centins de droit par gallon, tandis que l'alcool ordinaire est soumis à un impôt de \$1.65 pour la même quantité.

Une cuve de 1,500 gallons est destinée à recevoir ce mélange.

Nous aurions peut-être passé sous silence cette partie commerciale, si une coutume ou plutôt une loi étrange n'appelait l'attention du public d'une manière spéciale. La *Gazette*, de Montréal, a déjà appelé l'attention du gouvernement sur ce fait, mais sans succès.

Figurez-vous — cela semble une fable au premier abord — que le gouvernement fédéral impose aux commerçants l'obligation d'acheter l'alcool méthylique à un seul fabricant des Etats-Unis. — Burey, Chemical Co., Binghamton, N.-Y. Ainsi la maison Lefebvre peut satisfaire aux commandes de ses clients est forcé d'envoyer son ordre à Ottawa d'où le gouvernement s'adresse à la compagnie susdite pour l'expédition du produit demandé.

Il arrive cette conséquence toute naturelle, que la maison privilégiée de la sorte vend aux canadiens l'alcool méthylique de 15 à 20 0/0 plus cher que les autres fabriques qui font en vain les offres les plus séduisantes pour des produits égaux, sinon supérieurs.

Et ceci se passe dans un pays libre ! ce serait ridicule en vérité, si ce n'était révoltant d'injustice.

M. Brunel commissaire du revenu à Ottawa devrait bien examiner la question et faire cesser cette pratique plus qu'étrange — car car on arrive à se demander qui profite de cette mesure inique.

Nous terminerons en disant que les vinaigres canadiens ont été l'objet d'une récompense à l'exposition universelle de Paris 1878. Une médaille d'argent a été décernée à MM. Michel Lefebvre et Cie. A part cette distinction qui prime toutes les autres, ils ont obtenu des médailles, premiers prix et

diplômes à Philadelphie, St Jean, Montréal, Ottawa, Québec et Sydney.

Un peu plus de sérieux dans le système du posage et beaucoup moins de favoritisme pour la Burey chemical Co, et tout irait pour le mieux dans la meilleure fabrique de vinaigre de l'Amérique britannique du nord.

DR OX.

Montréal, 19 Août 1881.

L'ART FRANÇAIS.

Sur trente opéras joués à Londres, pendant la dernière saison dramatique, onze étaient des opéras français, savoir : Faust, Carmen, Mignon, le Pardon de Plœrmel, Guillaume Tell, Les Huguenots, Le Prophète, Roméo et Juliette, Robert le Diable, le Pré aux Clercs et l'Etoile du Nord. Les journaux anglais reprochent vivement au directeur du théâtre de Covent Garden de n'avoir pas fait jouer ces opéras en français, — langue dans laquelle ils ont été écrits, — pour y substituer de mauvaises traductions italiennes. Ils corroborent ce reproche par un fait curieux. Dernièrement, on a joué *Faust* à Covent Garden. Les paroles de cet opéra — comme nous venons de le dire — sont de MM. Carré et Barbier, et la musique de Gounod, trois auteurs bien français. En outre les premiers rôles étaient tenus par les artistes suivants :

Marguerite.....Mlle Marimon ;
Faust.....Signor Nicolini ;
Méphistophélès.....Faure ;
Valentin.....Maurel ;

Soit quatre artistes purement français, car Nicolini est français et, de son nom de famille, s'appelle, croyons-nous, *Nicolas*.

« Pourquoi donc faire chanter ces artistes « en italien ? » demandent les journaux de Londres. « C'est simplement ridicule ! »

Et les journaux de Londres ont parfaitement raison. Et voilà pourquoi nous croyons avoir raison aussi de toujours réclamer, lorsque des fonctionnaires publics, civils ou militaires, trouvent mauvais que nous, Canadiens-français, exigeons que notre langue soit employée dans le service et dans les documents publics, où elle a droit de cité tout aussi bien que la langue anglaise.

Hélas ! malgré les journaux de Londres et malgré nous, il y aura toujours des gens qui trouvent du *chic* à entendre parler de l'anglais qu'ils ne comprennent que très-imparfaitement, ou entendre chanter de l'Italien qui, pour leurs grandes oreilles, est de l'hébreu.

Mais il est bon de signaler, de temps à autre, ces ridicules.

LE CANADA ET LA FRANCE.

Il est définitivement réglé que le premier vapeur de la nouvelle ligne transatlantique entre la France, le Canada et le Brésil partira du Havre vers la fin d'Août. Le nom de cette nouvelle ligne est « La Société postale de l'Atlantique. »

HEUREUSE ARRIVÉE.

Son Honneur le Recorder a reçu, lundi, une dépêche de Liverpool annonçant que Mgr Bourget et sa suite, étaient débarqués sains et saufs.

On dit que le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu en France peut influencer sur les négociations pendantes pour une alliance entre l'Italie l'Autriche et l'Allemagne.

LES ARGENTEUIL.

Voici le relevé officiel des majorités de chaque candidat à Argenteuil en 1880 et 1881 :

	Abbot.		Christie.	
	1880	1881	1880	1881
Lachute, No 1...	29	30
" " 2..	64	43
St André.....	140	129
Chatham, No 5..	19	22
" " 6..	31	33
" " 7..	75	75
" " 8..	35	25
Grenville, " 9..	45	28
" " 10..	24	13
" " 11..	33	28
Augmentation...	7	12
Harrington.....	39	21
Arundel.....	18	3
Wentworth.....	21	7
Lakefield.....	22	27
Mille Isles.....	23	21
Morin.....	2	29
Salaberry, Wolfe et Grandison..	..	10
	346	345	281	216
Maj. de Abbott en				
1880.....	65			
en 1881.....	129			

NOUVELLES DIVERSES.

On extrait de grandes quantités de phosphate dans le comté d'Ottawa. Ce phosphate vaut \$17 la tonne, livrable aux stations du chemin de fer du Nord.

Les dépêches de Yale, Colombie Anglaise, annoncent que jeudi après-midi, cette ville a été presque entièrement détruite par un incendie. Les pertes sont d'environ \$300,000, et les assurances ne s'élèvent guère à plus de \$70,000. Le palais de justice et la prison sont au nombre des édifices incendiés.

Le ton des dépêches qui nous viennent de Washington indique suffisamment que le président Garfield décline rapidement, et qu'il ne saurait maintenant vivre longtemps. Ses médecins, qui, pour une raison que nous ignorons, semblent tenir à cacher au public le véritable état du malade, admettent maintenant que cet état est très critique, d'où l'on peut conclure que tout espoir est perdu, et que la mort ne saurait tarder à achever l'œuvre de l'assassin.

Un pénible accident est arrivé mercredi soir à Notre-Dame de Montauban, comté de Port-neuf. M. Michel Lizotte, sacristain de l'église de l'endroit, et M. Delavoix Durand, maçon, de Deschambault, traversaient en canot la rivière Batiscan, quand l'embarcation a chaviré; tous deux se sont noyés. Le cadavre du premier a été retrouvé jeudi soir, et celui du second l'a été samedi soir. Ils étaient mariés, mais M. Durand seul laisse des enfants.

Il y a quelques jours, dit le *Nouveliste*, M. Michael Fogarty, de Ste Catherine, s'est plaint à la police de ce qu'un cheval blanc était disparu de sa ferme, près des scieries Connolly, sur la rivière Jacques-Cartier. Le constable Burke ayant reçu avis, samedi dernier, qu'un cheval ressemblant à celui décrit par M. Fogarty, se trouvait à Pont Rouge, partit immédiatement pour cette localité avec le constable Patry. Le cheval fut bientôt découvert, et deux hommes, Joseph et Michel Langevin, qui l'avaient pris sous leur protection, dûrent se laisser entraîner à la remorque des agents de police.

Au moment de leur arrestation les prisonniers étaient à teindre en noir l'animal à poils blancs.

ATROCITES A BORD.

Le récit des cruautés qui auraient été exercées contre l'un des matelots du navire *Star of England*, par le nommé Michael Moore, second du vaisseau en question, a soulevé parmi la population de Québec un cri d'horreur et d'indignation, dit l'*Evénement*. Comme nous l'avons déjà annoncé, la cargaison avait été déchargée en bas, et le second était descendu à la Rivière Ouelle, avec le matelot dont il avait fait son martyr et qui en est mort à cet endroit où il a été inhumé, et un autre matelot malade qui est maintenant à l'Hôpital de la Marine.

Après la mort de sa victime, Moore, qui est âgé de 27 ans et natif du Nouveau-Brunswick, accompagna jusqu'à Québec le second matelot qu'il avait sous ses charges. Puis craignant probablement d'être arrêté, il se cacha dans une maison de la rue Champlain.

On sait que les autorités avaient décidé de ne pas procéder parce que le marin qui a rapporté le premier tous les faits n'a pu affirmer que son compagnon fût mort des mauvais traitements qu'il avait endurés.

L'affaire en serait donc restée là, si le chef Trudel, de la police du port, n'eût pris sur lui de faire les recherches nécessaires. A l'aide de certains renseignements qu'on lui procura, il se jeta avec zèle et l'activité qu'on lui connaît, tête baissée dans le mystère qui enveloppait cette lamentable histoire.

Après avoir obtenu le signalement de Moore qu'on lui dit être caché en cette ville, (Québec) il surveilla mercredi soir le départ des bateaux et des chars, et convaincu que son homme ne pouvait avoir pris la fuite, il réunit, dans la nuit de jeudi, presque toute la force de police riveraine et se mit à fouiller les maisons de la rue Champlain où logent d'habitude les matelots. Il arrêta en tout une trentaine de ceux-ci parmi lesquels il eut la satisfaction d'identifier le bourreau du marin décédé.

Le nommé Peter Johnson, qui est à l'Hôpital de la Marine, l'a identifié à son tour, et a raconté de nouveau, jeudi, en présence de l'inculpé, les faits que nous avons rapportés. En conséquence, Moore a été incarcéré.

Le chef Trudel n'a pas voulu cependant se contenter de l'arrestation importante qu'il avait opérée. Il s'est mis de suite à la recherche de toutes les preuves qu'il pourrait réunir pour faciliter à la justice l'expédition de cet important procès criminel.

Ayant appris jeudi que deux des matelots qui avaient abandonné le "Star of England" avaient été substitués à deux autres matelots du "Leaping Water," parti dans la journée, il a décidé de les ramener à Québec. En conséquence, il est parti dans l'après-midi, amenant le marin malade et deux autres marins pour remplacer les témoins qu'il allait chercher. Il a rejoint le navire dans la soirée au bout de l'île d'Orléans, et l'échange des matelots a été fait sans difficulté.

Le retour de l'expédition a été signalé par un accident arrivé à bord. Vis-à-vis l'Anse des Sauvages, et au moment où plusieurs des hommes de M. Trudel devaient de choses et d'autres sur le pont du petit vapeur, une détonation a retenti et le constable Edouard Delisle, de Lévis, a chancelé en disant qu'il venait d'être blessé d'un coup de revolver. On s'est empressé autour de lui, et l'on a constaté qu'en effet une balle venait de l'atteindre dans les chairs, en arrière de l'épaule, et qu'elle était ressortie en avant.

Voici comment on explique ce malheureux événement qui, nous assure-t-on, a été purement accidentel : Le constable O'Dowd, qui était assis en arrière de Delisle, aurait sorti de sa gaine son revolver pour en examiner le mécanisme, et tout-à-coup la détente est tombée et le coup est parti. Comme on le voit, l'accident a été la conséquence d'une simple imprudence.

On a en conséquence touché à Lévis, et Delisle a été conduit à son domicile, où le Dr Blanchet lui a donné des soins. La blessure n'est pas dangereuse. La balle a été trouvée dans la chemise du blessé.

Revenons maintenant à nos moutons. Le chef Trudel a dépêché son assistant M. Cunningham à Mansonville, pour en ramener un matelot qui avait été déchargé du *Star of England* et qui sera un autre témoin à charge. De plus, il a dépêché un autre de ses hommes à la Rivière Ouelle avec instruc-

tion de s'enquérir minutieusement de toutes les circonstances de la mort du matelot défunt.

L'enquête commencera mardi prochain. Nous ne pouvons terminer sans féliciter le capitaine Trudel de l'énergie et de la sagacité dont il a fait preuve dans cette affaire.

ECHOS DE PARTOUT.

UNE GUÉRISSEUSE.—Une jeune femme disant être Mary Louisa Remiger, née Rauch, femme d'un pompier de Brooklyn, s'est présentée vendredi matin à la Maison Blanche en déclarant d'un ton inspiré qu'elle venait guérir le président. Elle a été expédiée sans forme de procès dans un asile d'aliénés.

L'ÉLÉPHANT-RESTAURANT.—Les habitants de South Atlantic City se réjouissent de l'heureux achèvement de leur éléphant, dont la construction a coûté \$27,000, et qui sera inauguré le 1er septembre. On peut être sûr que ce jour-là toute la ville ira voir l'éléphant, et honni soit qui mal y pense. Il mesure 85 pieds de long, 22 de large, 44 de haut. Deux escaliers en spirale, construits dans les jambes de derrière mènent au restaurant installé dans le ventre de l'animal, à 22 pieds au-dessus du sol. La cuisine est dans la tête, et la trompe sert de cheminée.

ÉCHAPPÉ BELLE.—Le convoi éclair du chemin de fer Intercolonial se rendait à Lévis, samedi soir, vers dix heures, dit le *Quotidien*. Il venait de quitter la gare Mill Stream. A quelque distance de l'endroit se trouve une courbe; là, la voie ferrée était couverte d'un amas de terre, de troncs d'arbres, etc, qu'un violent orage avait transporté. Heureusement l'ingénieur s'en aperçut à temps pour prévenir un accident désastreux. Il donna l'alarme, les freins furent serrés, la machine renversée, et l'accident qui les menaçait put être évité. Le convoi arrêté ainsi causa quelques inquiétudes aux voyageurs, mais le conducteur les rassura promptement. Quelques minutes plus tard, le convoi se remettait en mouvement.

CHEVAL HYDROPHOBE.—On télégraphia de Greenwich, Connecticut :

"Il y a deux semaines, un chien enragé a parcoulu nos rues, et après avoir mordu deux chevaux il est tombé mort près d'un ruisseau. Les chevaux mordus ont été muselés et surveillés. Vendredi, un d'eux a manifesté des symptômes d'hydrophobie. On l'a attaché solidement dans sa box, et comme les vétérinaires sont en désaccord sur le point de savoir si les chevaux sont susceptibles d'avoir l'hydrophobie, le cas a été suivi avec beaucoup d'intérêt. La condition du cheval malade a empiré graduellement. L'après-midi il est devenu excessivement violent, déchiquetant avec les dents les boiseries de sa box, se mordant lui-même, bavant, en un mot exhibant tous les signes si souvent observés chez les chiens enragés. Le pauvre animal a finalement été abattu par ordre du juge Holmes."

AÉROSTATION.—L'aéronaute Samuel King n'a pas abandonné le projet, qu'il caresse depuis bien des années, de traverser l'Atlantique en ballon, son but étant de démontrer par une expérience irréfutable la vérité de sa théorie que l'atmosphère se meut dans la direction de l'est autour de la terre. Comme prélude à son grand voyage, M. King se propose d'en faire un de l'ouest à l'est du continent américain. A cet effet, un ballon qu'il a déjà baptisé le "Great Northwest" est construit par son ordre à Philadelphie. Ce ballon, de forme sphérique, est en caoutchouc, afin d'éviter la déperdition du gaz et d'être imperméable du chaud et au froid. L'ascension sera faite le 7 septembre de Minneapolis, et l'habile aéronaute a la conviction absolue que le "Great Northwest," suivant le mouvement général de l'atmosphère dont il fera en quelque sorte partie, viendra retomber quelque part sur la côte de l'Atlantique. Si cette prévision se réalise, il ne restera qu'à fixer la date de la traversée du Nouveau dans l'Ancien Monde.

DÉCOUVERTE DE SOURCES DE PÉTROLE EN ALLEMAGNE.—On a découvert récemment près de Lunebourg, dans les plaines dénudées et stériles au nord-ouest de l'Allemagne, des sources de pétrole. Depuis longtemps, on faisait des recherches à cet effet dans cette partie du Hanovre, mais jusqu'à présent les efforts n'avaient pas abouti. Depuis quelques semaines seulement on a acquis la certitude qu'il existait des quantités considérables d'huile minérale dans cette partie du pays. On estime que les couches

ne sont pas moins riches et seront aussi productives que celles de la Pennsylvanie, le pays d'origine de l'industrie du pétrole. Depuis que cette découverte est connue, il se fait une véritable émigration de travailleurs et d'ouvriers vers cette nouvelle terre promise.

A ce sujet on télégraphie de Londres à la date du 16 courant :

"Le correspondant berlinois du *Times* en annonçant la découverte de sources de pétrole près de Hanovre—découverte qui a fait espérer que l'Allemagne pourrait par suite suffire à ses propres besoins et même exporter du pétrole—fait remarquer qu'il ne serait pas sage de surfaire l'importance de ces sources. Il ajoute que pendant l'année dernière l'Allemagne a importé d'Amérique 64,979,932 gallons de pétrole raffiné et 2,703,109 gallons de pétrole brut."

UNE LUTTE TERRIBLE.—Vendredi dernier, M. Uhl, fermier, de Prospect Hill, comté de Ulster, N.Y., était allé chercher des billes, empilées depuis quelques mois à un mille de chez lui.

Il était accompagné de son petit garçon âgé de 7 ans. A peine avait-il enlevé quelques billes, qu'il entendit un bruissement et des sifflements sinistres. Au même instant, un serpent à sonnettes énorme passa la tête à travers les billes; puis une douzaine, puis une centaine. M. Uhl sauta à bas de la pile de bois et dit à son petit garçon, saisi d'effroi, de s'éloigner avec ses bœufs.

Quand il fut seul, le fermier, s'armant d'une perche, commença une lutte d'extermination contre les serpents, dont le nombre semblait augmenter sans cesse; il en sortait de partout, du tas de bois, des broussailles et des amas de pierres auxquels le bois était appuyé. Trois heures, et par un soleil de feu, le fermier lutta contre l'armée de ses terribles adversaires, dont les rangs se trouvaient pas mal éclaircis. Ceux qui avaient échappé jugèrent à propos de battre en retraite et de rentrer dans leur repaire.

Après s'être reposé un instant, M. Uhl eut encore le courage de parcourir le champ de bataille. Il ne trouva point de blessés, mais il compta parmi les morts 23 serpents à sonnettes, 13 serpents noirs, 4 pilotes, plusieurs couleuvres, etc.—en tout 54. M. Uhl a été mordu au bras par un gros serpent noir; cette blessure n'est pas dangereuse, et c'est la seule qu'il ait reçue. Les crochets de plusieurs serpents sont restés attachés aux tiges de ses bottes. Il y a quelques années, deux chasseurs avaient tué 107 serpents au même endroit.

UN ARCHI POLYGAME.—La police de Lynn, Massachusetts, vient d'arrêter un sexagénaire d'aspect vénérable; son front est chauve, et une magnifique chevelure blanche orne ses tempes et sa nuque; sa longue moustache est également d'un blanc de neige, et sa taille droite et cambrée dans son paletot boutonné jusqu'au cou lui donne une tournure militaire qui lui sied fort bien. Son vrai nom est Arthur Merritt, mais il porte à tour de rôle et suivant l'occasion ceux de général Marvin, David Lindsay, Benjamin Adams, William Morton et beaucoup d'autres. Ce beau vieillard est accusé d'avoir, dans le cours des quelques dernières années, épousé une dizaine de femmes, sinon davantage, avec aucune desquelles il n'a vécu plus d'une semaine, et de chacune desquelles il a tiré des profits pécuniaires se chiffant quelquefois par centaines, et plus souvent par milliers de dollars, au moyen d'emprunts faits tant aux parents et amis qu'à l'épousée elle-même et au ministre célébrateur du mariage, sans parler de chèques dont il touchait le montant grâce à des endos contrefaits.

Le prisonnier a contracté mariage à Little Rock, Arkansas, à Philadelphie, à Jersey City, à Painesville, Ohio, à Lakewood, New-Jersey, à New-York—où il a même pris deux épouses à quelques mois d'intervalle, etc. Mais le fait qui a motivé son arrestation et à raison duquel il passera en jugement est son mariage avec miss Turpin, de Richmond, Virginie, cérémonie qui lui a fourni l'occasion d'empocher \$765, montant de chèques munis de faux endos, plus une somme de \$100 empruntée au clergyman.

Le gouverneur du Massachusetts n'attend qu'une réquisition de celui de la Virginie pour envoyer le marieur si souvent récidiviste à Richmond, où aura lieu son jugement.

MORT DU DOCTEUR TANNER.—L'homme aux quarante jours de jeûne, vient de mourir obscurément, en Hollande, des suites d'une chute.

Voici dans quelles circonstances le docteur Tanner a passé de vie à trépas :

Le 5 juillet dernier, arrivait à Amster-

dam, à l'hôtel Cornélie, un homme d'une quarantaine d'années, très-maigre, et d'aspect triste. Il était accompagné d'une grosse dame et de deux petits enfants.

Il vécut une semaine sans presque sortir, mangeait avec un très-grand appétit, à cinq ou six reprises par jour, et faisant une énorme consommation d'eau-de-vie.

Il avait expliqué au propriétaire de l'hôtel qui il était, et lui avait dit qu'il venait en Hollande pour rencontrer le docteur Croff.

Celui-ci dans plusieurs articles publiés par les journaux de la Haye, avait mis en doute l'exploit du docteur Tanner, et avait émis l'opinion que, pendant la durée de son fameux pari, il s'était nourri secrètement par des procédés à lui.

M. Tanner venait lui offrir de recommencer l'expérience dans sa propre maison, avec un enjeu de cinquante mille francs.

M. Croff, qui était attendu à Amsterdam, n'arriva que huit ou dix jours après l'époque fixée, c'est-à-dire le dix-neuf juillet.

Aussitôt chez lui, il envoya un exprès au docteur Tanner, qui commençait à s'impacienter.

Celui-ci, très satisfait, se précipita dans l'escalier pour se rendre chez son adversaire. Il fit un faux pas et roula en bas des marches. On le releva avec le crâne fendu, et il mourut le lendemain, sans avoir repris connaissance.

Malgré les instances des plus éminents médecins d'Amsterdam, Mme Tanner s'est énergiquement refusée à laisser faire l'autopsie de son mari. Elle a consenti seulement à le laisser peser.

Le poids du docteur Tanner était de cent huit livres. On se souvient qu'à l'expiration de ses quarante jours de jeûne, il n'en pesait que quatre-vingt-seize.

La nouvelle ci-dessus mérite toutefois confirmation, car elle a assez l'air d'un canard magnifique.

CHRONIQUE LOCALE.

Noyé—M. Robert McGill Stewart, fils de M. A. B. Stewart, de cette ville, s'est noyé hier matin à Ocean Spray Beach, près de Boston.

Le défunt était secrétaire du Montréal Lacrosse Club et estimé par tous ceux qui le connaissaient.

Encore le "Corsican"—A son arrivée dans notre port, samedi soir, on constata que la voie d'eau de la semaine dernière s'était ouverte et que le bâtiment menaçait de sombrer. Aussitôt on débarqua sa cargaison et il fut conduit dans le bassin de radoub de M. Cantin, où il subit des améliorations importantes.

Commissaires des Parcs—Les commissaires Proctor et Grenier se sont réunis hier après-midi. Il a été résolu sur une requête du comité permanent des citoyens pour faciliter l'accès au terrain de l'Exposition que la barrière sur l'avenue Mont Royal serait transportée à l'ouest de la rue Bleury.

Vol de \$10,000—La police de Montréal est à la recherche d'un nommé W. R. Garner, employé de la compagnie de chemin de fer Louisville et Nashville et qui vient de s'enfuir avec un magot de \$10,000 en argent et en débetures du gouvernement. Selon le signalement qui a été donné, Garner est un homme au-dessus de la moyenne avec la taille svelte, la figure blonde, les cheveux et la moustache noirs.

Nouveaux Crusosés—Deux jeunes Montréalais sont partis de la ville vendredi soir et se sont rendus en chaloupe à l'île aux Faïses. Une fois arrivés ils s'enfoncèrent dans l'intérieur sans avoir eu la précaution de bien amarrer leur embarcation. De retour au rivage pour revenir à la ville, ils virent leur chaloupe à plusieurs arpents au large et suivant le courant. Comme la nuit approchait et qu'aucun d'eux ne savait nager, ils s'installèrent de leur mieux pour attendre le secours qui leur arriva le lendemain matin.

Vol—Hier matin, John Ryan, James Kerr et Thomas Elvert, journaliers, ont été rencontrés par les hommes de la police du port portant un sac qui semblait d'une provenance douteuse. Les trois individus furent arrêtés et logés au poste. En faisant l'inventaire du sac on constata qu'il contenait dix paires de chaussures et une paire de pantalons neufs. Les chaussures ont été réclamées, ce matin, par M. A. Byrrelle, de la côte Saint Lambert, chez qui elles avaient été volées.

Arrêté sur capias.—Louis Giroux, ci-devant boucher de la rue Sainte-Catherine, a été arrêté en vertu d'un capias émis contre lui à la demande de M. J. A. McNichols, qui réclame la somme de \$900. Comme garantie du paiement de ce montant, Giroux avait hypothéqué des pièces de machinerie, des chaudières à vapeur, etc., qu'il possédait, mais qu'il avait réussi à faire transporter à Chicago, pendant que lui-même se rendait à Saint-Paul, Minnesota. Il y a quelques semaines, le débiteur fugitif revint au pays, et McNichols, mis au fait de ses pas et démarches, le fit arrêter immédiatement.

Le Pacifique Canadien—A la dernière assemblée de la compagnie du Pacifique Canadien il a été résolu de demander des soumissions pour le parachèvement d'une soixantaine de milles de l'embranchement du Sault Sainte-Marie à partir d'Algoma Mills sur le lac Huron jusqu'à un point près de la rive nord de la rivière Espagnole. Les entrepreneurs devront commencer les travaux cet automne et faire transporter tout leur matériel sur les lieux avant la clôture de la navigation, afin de pouvoir travailler pendant l'hiver.

Bataille.—Lundi après-midi, un citoyen de la rue Sanguinet, s'est querellé avec deux jeunes gens qui étaient entrés sur sa propriété et avaient insulté sa femme. Le mari indigné partit pour aller chercher la police suivi par les deux insulteurs. Arrivé au bas de la rue Gosford, un des jeunes gens terrassa le citoyen et le frappa à coup de pieds sur la tête et la poitrine. Sa rage satisfaite il prit son compagnon par le bras et tous deux s'enfuirent du côté du Jardin Viger, en prenant la rue Saint-Louis. Aucune arrestation n'a été faite mais il sera facile de trouver les coupables on le leur signale. S'il faut en juger par les habits tous deux appartiennent à la classe aisée.

Nouvelle invention—Joe Vincent a un canot d'un genre tout nouveau. L'inventeur M. Têtu, d'Ottawa, le nomme un canot-poison. L'embarcation a une longueur d'environ 24 pieds et sa coque est entièrement recouverte en peau de loup-marin. Le gouvernail et le moyen de locomotion consistent en une queue et deux nageoires de poissons de quatre pieds de long.

Les nageoires sont mis en mouvement par un arbre de couche placé sur la longueur du canot à fond de cale. Deux hommes assis en avant du vaisseau font osciller une roue qui met l'arbre de couche en activité. Le canot-poison navigue facilement et fait des courses rapides.

Secours aux incendies de Québec.—La maison A. Lecompte et Cie., fabricant d'instruments de musique, à Paris, a souscrit la somme de 100 frs. pour les incendies de Québec, par l'entremise de MM. Lavigne et Lajoie, leurs représentants à Montréal. Leur souscription est accompagnée d'une lettre très sympathique, de laquelle nous faisons les extraits suivants :

" Nous avons recours à vos bons offices, vous priant de verser en notre nom cent francs au comité de secours pour les incendies de Québec; notre cœur de français saigne en songeant aux souffrances de vos pauvres incendiés, et nous ne pouvons nous empêcher de songer qu'ils sont originaires de notre France pour laquelle, nous le savons, ils conservent de bien vives sympathies."

Feu au Village St. Jean-Baptiste—Lundi matin un peu après trois heures les pompiers étaient appelés dans le haut de la rue Saint-Laurent, Village Saint-Jean-Baptiste, où un terrible incendie venait d'éclater. Plusieurs logements et magasins ont été détruits. Entre autres ceux de Dame Veuve Tate qui tenait un magasin d'épicerie, D. Vaillancourt, marchand de farine et de grain et Joseph Lapière, marchand de meubles.

M. D. Vaillancourt, était assuré pour \$800 au London Liverpool et Globe Insurance Company, Madame veuve Tate était aussi assurée. Tandis que Joseph Lapière ne l'était pas, il a tout perdu même \$67.00 en argent qu'il avait en épargne.

Les propriétés incendiées appartenaient à M. Alexis et Gilbert Gourd, et étaient assurées pour \$2,400 à la Northern Ins. Co. Les pertes, en tout et partout, s'élevèrent à \$12,000 ou \$15,000.

Le feu a pris naissance au No. 77 rue Saint-Laurent et ne s'est terminé qu'au No. 89 de la même rue. Pendant la conflagration un pompier du village Saint-Jean-Baptiste a été renversé et a reçu plusieurs blessures.

On n'a pu maîtriser les flammes qu'à onze heures du matin.

Sport—Le nageur Williams a lancé un défi au capitaine Riley qui vient de gagner le prix au dernier concours à la nage qui a eu lieu à Lachine.

DECES.

—En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 32 ans et 6 mois, Dame Adée Crovier, épouse de A. Dagenais, écuier.

—A Belœil, à la résidence de campagne de son père, le 21 courant, à l'âge de 24 ans, M. Hercule Bellemare, fils de M. Raphaël Bellemare, inspecteur du revenu de l'intérieur, de cette ville.

COMMERCE.

PRIX DE DETAIL DU MARCHÉ DE MONTREAL.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under LAITERIE. Items include Butter frais, Butter salé, Fromage.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under DIVERS. Items include Sucre d'érable, Sirop d'érable, Miel, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under GIBIERS. Items include Canards au couple, Pigeons domestiques, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under VIANDES. Items include Bœuf à la livre, Veau à la livre, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under LÉGUMES. Items include Pommes nouvelles, Patates, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under VOLAILLES. Items include Dindes, Poulets, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under FARINE. Items include Farine de blé, Farine d'avoine, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under GRAINS. Items include Blé par minot, Pois, etc.

Corrigé tous les mardis et vendredis par P. POULIN & Cie., Commercant, Etal No. 4 et 5 Marché Bonsecours

MARCHÉ EAUX BESTIAUX.

Corrigé tous les Mardis et Vendredis par le Clero du Marché Viger.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under MARCHÉ EAUX BESTIAUX. Items include Bœuf 1re qualité, Vaches à lait, etc.

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under Moutons, Agneaux, Cochons.

Foin et Paille

Table with 3 columns: Product, \$ c., \$ c. under Foin et Paille. Items include Foin 1re qualité, Paille 1re qualité, etc.

MAISON BEAUCHEMIN & VALOIS

LIBRAIRIE, PAPETERIE, IMPRIMERIE, RELIURE.

256 et 258, rue St-Paul, et 20, rue St-Gabriel, Montréal.

On trouvera à cet établissement l'assortiment le plus complet de Livres et Fournitures d'écoles—Livres de Frères—Livres de Récompense—Livres de Théologie, d'Histoire, de Littérature, de Droit, de Médecine, etc.—Livres Blancs de tous genres constamment en magasin et faits à ordre sous quelques jours d'avis.—Livres pour les Bureaux d'enregistrement—Imagerie—Cachets de communion—Chapelets—Médailles—Statuettes, etc.—Tapiserie—Cartes à jouer, etc., etc.

MM. B. & V. se chargent d'Impressions de toutes sortes: Livres, Brochures, Programmes, Factums, Palmarès, Circulaires, Lettres funéraires, Cartes d'affaires, Cartes de Visite, etc.; le tout exécuté dans les derniers goûts et à bas prix.

Reliures de toute espèce faites avec élégance et solidité et à bon marché.

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

NOUVELLE PUBLICATION:

"LE PETIT ARSENAL DU CATHOLICISME" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par A. MAILLOUX, V.G., in-12, 464 pages, cart. Prix, 50c.

APPROBATIONS:

Nous, soussigné, ayant fait examiner un manuscrit intitulé: "Le Petit Arsenal du Catholique" ou "Traité Élémentaire de Controverse" par un Catholique Romain, et ayant juré qu'il peut être utile aux fidèles de ce Diocèse, en permettant l'impression et en recommandons la lecture à nos Diocésains.

E. A., Arch. d^e Québec.

Voici ce que Mgr. l'Archevêque Taschereau écrivait à la date du 15 février 1872, sur cet ouvrage important:

"L'arsenal m'a beaucoup plu, et je pense qu'il sera un grand bien. J'en ai examiné plusieurs chapitres importants, et ils m'ont paru tout à fait orthodoxes et bien solidement appuyés."

Lors de l'envoi de l'approbation du "Petit Arsenal," Mgr. l'Archevêque écrivait: "Je vous envoie ci-incluse l'approbation de votre "Petit Arsenal," auquel je souhaite une intime cordé tout le succès possible." 1-

"LA FEUILLE D'ERABLE"

EDITION HEBDOMADAIRE DU

"COURRIER DE MONTREAL"

ABONNEMENT:

Un An \$1.00 Six Mois 0.50 Payable d'avance. [Frais de port payés par l'Éditeur.]

ANNONCES:

25 cts. par ligne pour chaque insertion.

L. D. DUVERNAY,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,

Bureau du COURRIER DE MONTREAL,

8, rue St. Gabriel,